

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avignon, le 26 novembre 2021

COVID-19_LUTTE CONTRE LA CINQUIÈME VAGUE : LES NOUVELLES PRÉCONISATIONS CONCERNANT LA DOSE DE RAPPEL, ÉLARGIE AUX PERSONNES ADULTES DE PLUS DE 18 ANS - « JAMAIS DEUX SANS TROIS »¹

Au 23 novembre 2021, 423 457 personnes de 12 ans et plus affichent un schéma vaccinal complet dans le département soit 87,7 % de la population éligible (88 % au niveau national) tandis que 430 271 personnes de 12 ans et plus ont reçu au moins une dose, soit 89,1 % de la population éligible (89,8 % au niveau national). 63 % de la population de plus de 65 ans a bénéficié d'une dose de rappel en Vaucluse.

À la lumière de la dynamique de la reprise épidémique, le ministre de la santé et des solidarités a annoncé l'**élargissement de la dose de rappel à tous les adultes de plus de 18 ans cinq mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19.**

La réalisation de ce rappel du vaccin est en effet préconisée pour réactiver la mémoire immunitaire et permettre en conséquence, de freiner l'épidémie et de réduire le nombre de forme grave. En effet, la propagation rapide du coronavirus Sars CoV 2 est actuellement facilitée par la chute des températures entraînant la réalisation d'un plus grand nombre d'activités en intérieur, par une baisse de la vigilance quant au respect des gestes barrière, par la diminution progressive de l'efficacité du vaccin au bout de quelques mois et par l'absence de vaccination de près de 11% de la population éligible en Vaucluse.

Afin d'inciter massivement la population à bénéficier de sa dose de rappel, le Gouvernement a décidé qu'**à compter du 15 décembre prochain le pass sanitaire des plus de 65 ans ne sera plus actif si le rappel n'a pas été fait dans un délai de 7 mois à compter de la dernière injection ou de la dernière infection.**

¹ Le mot d'ordre "Jamais deux sans trois" a été proposé par la communauté territoriale professionnelle de santé du Sud Lubéron dans le cadre de la campagne pour la troisième dose.

**Bureau de la Représentation de l'État et
de la Communication Interministérielle**

Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr

Cette règle sera étendue au **15 janvier 2022 à l'ensemble de la population adulte de plus de 18 ans.**

Dans ce contexte, à l'occasion de la réunion hebdomadaire de la cellule vaccination, Bertrand GAUME, préfet de Vaucluse, et Loïc SOURIAU, directeur départemental de la délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé, ont demandé, ce jour, aux professionnels de santé (réseau de ville et centres de vaccination) **d'offrir des créneaux de rendez-vous supplémentaires permettant d'effectuer une dose de rappel à toutes les personnes de plus de 18 ans, cinq mois après la réalisation de leur schéma complet de vaccination.**

Tous les renseignements sur les possibilités de vaccination dans le département sont disponibles sur le site sante.fr

À noter qu'à compter de ce samedi 27 novembre, le centre de vaccination à vocation départementale, situé au sein du Hall J du parc des expositions, ouvert 7j/7 de 11h à 19h et utilisant le vaccin Pfizer- sera en capacité de réaliser 400 injections par jour, soit une multiplication par 2,6 de la capacité de vaccination journalière, et atteindra un rythme de 600 injections par jour à compter de lundi 29 novembre et 1000 injections par jour dès le samedi 4 décembre prochain, de 9h à 20h.

Les personnes sont invitées à **prendre rendez-vous** sur le site maia.com

En appelant l'ensemble de la population éligible à bénéficier rapidement de sa dose de rappel, le préfet, ainsi que le directeur départemental de la délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé, appellent la population à renforcer sa vigilance quant au respect des gestes barrières :

- le port du masque autant que possible et systématiquement en cas d'évènements entraînant une forte concentration de personnes,
- le lavage régulier des mains,
- l'aération régulière des locaux,
- l'absence de poignées de mains ou d'embrassades pour se saluer, qui ont démontré leur efficacité et ont permis de briser les chaînes de transmission.

**Bureau de la Représentation de l'État et
de la Communication Interministérielle**

Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr

   @prefet84
www.vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la Folie
84905 AVIGNON Cedex 09